

Servir Dieu dans l'Armée ***Mourir pour le Christ ou l'Empereur***

Philippe HENNE

Cerf, 2017.

Notes personnelles :

C'est une approche historique, pas théologique : on ne peut pas lui demander ce qu'elle ne se propose pas de donner. Données bibliques fort intéressantes, voire capitales. Puis étude patristique : complémentaire, comme il se doit. C'est un état des lieux intéressant ; la base d'une réflexion personnelle à mener ensuite...

Introduction :

Comment concilier d'être chrétien et soldat ? De croire en une fraternité universelle et de vouloir tuer son ennemi désigné ?

Dans la mythologie romaine, Romulus tue Rémus car il n'a pas respecté le périmètre sacré de la cité : le fraticide est loué, et c'est un avertissement pour les citoyens et les étrangers. « L'amour de la Cité et la défense de son honneur vont jusqu'à briser les liens sacrés du sang. »

Dans la Bible, Caïn tue Abel : c'est la conséquence du péché, de la jalousie, de la destruction des rapports humains. Ce fraticide est condamné, il entache toute l'humanité.

Durant l'Antiquité, les instruments de destruction sont limités, tout se joue souvent dans le corps-à-corps, les yeux dans les yeux, dans les cris, et les éclaboussures de sang. On étudie ici la position chrétienne dans le même contexte, chez les premiers chrétiens. « Cette étude évaluera l'impact du contexte politique et militaire sur la réaction des chrétiens impliqués. »

Chapitre 1 : L'Armée dans la Bible

A l'époque des Patriarches, il n'y a pas d'Armée : on se bat de façon occasionnelle ; on peut se diviser pour un puits par exemple (entre Abraham et son frère Lot en Gn 13, 7).

Pendant l'installation en Terre Promise, il faut chasser les peuples déjà sur place, notamment les Philistins, donc les combats sont plus organisés, et des chefs de guerre deviennent chefs du peuple (Samson, Gédéon, David) ; les femmes (Déborah et Judith) s'en mêlent. Tous les hommes de plus de vingt ans sont enrôlables (Nb 1, 45), à l'exception des Lévites (au service du culte) (Nb 1, 50) et des jeunes mariés (exemption d'un an) (Dt 24, 5). La guerre exprime la volonté divine : punir les autres peuples. Cela cesse avec la chute des deux Royaumes (Nord et Sud) et la déportation à Babylone : à partir de ce moment-là, on aspire à la paix. On parle du « Dieu des Armées »... célestes, angéliques ! La période hellénistique voit pourtant le soulèvement des Macchabées organiser de vrais combats, pour préserver la religion juive et sa culture propre. On retrouve le même élan au temps de Jésus avec le parti des Zélotes.

« Les récits de l'Ancien Testament parcourent donc une longue histoire avec des périodes fort différentes, mais la volonté d'occuper, de préserver, et même d'accroître les terres données par le Seigneur conduit tout croyant à combattre, à tuer et à massacrer les ennemis. »

« A la même époque où Jésus parcourait la Palestine, un Juif savant vivait dans une grande ville, Alexandrie. » Philon d'Alexandrie dénote : il fait la louange de la paix : on ne peut être prêtre appartenant au Seigneur et soldat ayant des préoccupations peu louables. Il a connu les exactions anti-juives (famine organisée) de l'an 38 à Alexandrie. Dieu est pour lui « le seul être qui ignore la guerre et vit dans la paix ». Pour lui, tuer un homme, même à la guerre, c'est tuer son frère.

Jésus, quant à lui, réside dans un pays sous occupation romaine, mais ne déconsidère pas le

soldat. Il guérit le fils d'un Centurion ; c'est un autre Centurion qui l'honore quand il gît sur la Croix. Plus tard, Pierre baptise le Centurion Corneille ; Paul sera protégé des Juifs par les Légionnaires. Et avant eux, Jean-Baptiste avait répondu aux militaires de se contenter de leur solde et de ne molester personne, soit de faire un juste usage de la force. (Dans le même sens, Jules César avait doublé la solde, la faisant passer de cinq à dix as par jour.) César a exempté les Juifs de conscription militaire.

Socrate loue le militaire, qui se préoccupe moins de savoir s'il va vivre que s'il vit dans la justice et l'honneur. Epictète, stoïcien, admire l'organisation militaire. Saint Paul prend exemple sur le dévouement du soldat à son chef, et extrapole cela pour le disciple ; et il parle du combat spirituel comme étant une lutte armée (ou une course olympique). L'Apocalypse clôt la Révélation dans les fureurs des combats et des cataclysmes. Le chrétien est de passage sur Terre ; il est citoyen des cieux ; il est frère de tous et bénit ses ennemis : l'Armée lui est bien étrangère... mais son organisation lui est bien sympathique !

Chapitre 2 : L'Armée, modèle d'organisation et de courage pour les premiers chrétiens.

Clément de Rome, malgré les persécutions, loue l'organisation de l'Armée, pour expliquer la bonne construction d'une communauté chrétienne (les chrétiens de Corinthe avaient chassé leur évêques et leurs prêtres...). Notons un détail important : il parle de « chefs de cinquante », ce qui n'existe pas dans l'Armée Romaine, mais... dans l'Armée Juive dans la Bible ! Armée de conquête, système judiciaire fixé par Moïse, et armée de Judas Macchabée... Pour autant, il ne dit pas aux convertis de quitter l'Armée, mais d'utiliser sa discipline comme une école d'ascèse.

Ignace d'Antioche, lui, construit des parallèles avec l'Armée Romaine : fidélité au chef, solde reçue de lui, pas de désertion.

Hermas parle de jeûner pour monter la garde.

En 178, le philosophe platonicien Celse, bien renseigné, attaque les chrétiens et qu'il considère comme anti-sociaux. En 246, Origène réfutera ses accusations. Celse reproche au judéo-christianisme d'avoir la sédition dans le sang, et critique l'absence de chrétiens dans l'Armée, alors qu'ils mourront aussi si l'Empire Romain ne se maintient pas...

Chapitre 3 : L'opposition à tout engagement dans l'Armée.

Durant les deux premiers siècles de notre ère (chrétienne), l'Empire Romain est en période de stabilisation. En 161, les Parthes envahissent l'Arménie : les Légions du Rhin partent pour l'Asie ! La victoire ramène la paix en 166. On enrôle des non-citoyens dans l'Armée (et avec la diffusion du christianisme, cela signifie que des chrétiens sont en cuirasse). En 193, Septime Sévère est nommé Empereur par l'Armée (et non le Sénat) ; voulant fonder une dynastie, il divinise sa personne et réclame un serment de fidélité à l'Empereur.

Un chrétien, Minucius Felix, rédige l'Octavius, et y traite de la guerre. Il fustige l'histoire romaine, vaste suite de crimes et de vices sexuels. Consulter les augures n'a jamais signifié obtenir la victoire ou la défaite prédites... Ceci dit, le soldat reste un modèle de courage et d'abnégation. Le martyr est en ce sens comme un « soldat de Dieu ».

Tertullien, chrétien de Carthage qui émerge vers 197, lui, ne fera pas de compromis. Dans son Apologétique, il montre que les chrétiens sont de bons citoyens, et font de fidèles soldats (l'Armée de Germanie, en lutte contre les Quades, en 174, fut sauvée de la soif quand la prière des soldats chrétiens obtint une pluie salvatrice ; fait rapporté aussi par des païens ; et cette Légion reçut le surnom de *fulminata*). Mais Tertullien oppose deux reproches à l'Armée : la victoire suppose la destruction, et les enseignes sont révérees religieusement donc de manière idolâtrique. Il loue le chrétien qui sait se désolidariser et refuse le culte de Mithra (culte perse réservé aux soldats) et le serment de fidélité à l'Empereur, et demande aux chrétiens de quitter l'Armée ou de se préparer au martyre... Pour lui, « le Seigneur, en désarmant Pierre, a désarmé tous les soldats ». Il finira sa vie dans le rigorisme montaniste (Montan prône une coupure du monde).

Vers 220, à Rome, la *Tradition Apostolique* fixe les règles pour accepter un candidat au baptême : le serment à l'Empereur déifié et la mise à mort empêchent le candidat au baptême d'être reçu, tout comme le gladiateur ou celui qui aide aux cultes païens, ou le tenancier de maison close.

Origène, d'Alexandrie, à la même époque, répond à Celse : les chrétiens sont de bons citoyens car ils apportent le concours de leur prière, ce qui est plus efficace que les armes ; les païens dispensent leurs ministres du culte de se salir les mains avec le sang et Celse ne les accuse pas de sédition ; et les combats bibliques de l'Ancien Testament préfigurent le combat spirituel de la Nouvelle Alliance.

Cyprien, évêque de Carthage de 248 à 258 (martyr), adopte l'idée de combat spirituel comme exclusivement acceptable : le combat militaire est chrétiennement proscrit (« nous n'avons pas le droit de donner la mort »). Ceci dit, il fait de nombreuses comparaisons avec la discipline, la fidélité, et le courage militaires.

Jules l'Africain, Officier dans l'Armée de Septime Sévère, qui participe aux combats d'Edesse en 195, est un érudit chrétien qui réfléchit. Il pose des questions d'exégèse à Origène, en même temps qu'il loue des techniques de guerre telles que l'empoisonnement des sources, l'usage de la terreur (les éléphants), la terre brûlée, la poudre...

Abgar IX (179-214), Roi d'Edesse, se convertira au christianisme. Sans se convertir à la douceur... Dans le même style, Paul de Samosate fera un évêque d'Antioche (260-272) doublé d'un procureur bien payé (et ne cachant pas dessus) qui sera entouré de gardes du corps... Mais ces deux chrétiens font tache dans le tableau de leur époque !

Chapitre 4 : Les martyrs chrétiens dans un empire païen.

A partir de l'an 250 (persécution de Dèce), il n'y a plus de réflexion chrétienne sur l'Armée, mais le récit des divers martyrs chrétiens... C'est surtout l'idolâtrie à l'Empereur qui est incompatible avec la foi chrétienne. Dioclétien sera poussé (par les augures) à épurer son armée des chrétiens qu'elle renferme en 303, puis l'étend à la société et fait la chasse aux évêques.

Le virage à 360° s'opère avec la conversion de Dioclétien en 313 ! Il rédige une prière à réciter par ses soldats : on y prie « Dieu » (sans plus de précision, ni romaine, ni judéo-chrétienne), et l'Empereur y est l'envoyé de Dieu pour guider le peuple. Par la Loi du 3 Juillet 321, le Dimanche devient un jour chômé. Il s'entoure de prêtres chrétiens qui doivent prier pour lui (les premiers aumôniers militaires chrétiens !!!). Après l'épisode contraire de Julien l'Apostat (361-363), la christianisation reprend, au point qu'un décret de Théodose exclut tout païen du métier des armes !

Chapitre 5 : Le soldat chrétien dans un empire chrétien, et après les invasions barbares (313-600)

Désormais, les chrétiens n'ont-ils pas un devoir de protéger la chrétienté par les armes ? En 314, le Concile (local) d'Arles est convoqué par l'Empereur : 43 évêchés sont représentés (dont 33 par leur évêque), et le Pape Sylvestre y envoie deux prêtres et deux diacres. Le Concile décide que les chrétiens sous les armes ne doivent pas désertir (retourner à une vie civile, maintenant que le christianisme est reconnu) mais demeurer sous les armes même en temps de paix.

Etonnamment, le Concile (oecuménique) de Nicée, en 325, dira l'inverse et interdira aux chrétiens qui ont quitté l'Armée (majoritairement celle de Licinius avant que Constantin ne le vainquît) de s'y faire réintégrer (pourtant alors Armée de Constantin). Tandis qu'à Arles, on lutte contre l'anarchie (des lendemains de victoire), à Nicée, on parle du métier des armes proprement dit.

Eusèbe de Césarée note que dans l'Armée s'opèrent des conversions, et que Dieu passe avant la Patrie, qui passe avant la Famille. Athanase d'Alexandrie fustige l'homicide, mais il le distingue du fait de guerre au champ d'honneur. Basile de Césarée accepte aussi le fait de guerre, mais en préconisant tout de même une période de pénitence avant accès à la communion eucharistique.

La figure de Martin de Tours (316-397) mérite une pleine attention. Né en 316 en Pannonie (actuellement Szombathely en Hongrie), il est baptisé à 18 ans et quitte l'Armée à 40 ans. A l'école d'Hilaire de Poitiers, il devient alors ermite, moine, exorciste, et évêque de Tours en 371. La *Vie de Martin* par Sulpice Sévère est rédigée en 396, et c'est le témoignage principal sur sa vie ; c'est la première biographie rédigée du vivant de la personne, et qui fait l'éloge d'un ascète et non d'un martyr. Les soldats étant des brutaux, ils sont exclus des fonctions ecclésiastiques. Mais on note que Martin, lui, a été incorporé contre son gré, car c'était le lot des fils de vétérans... « L'hostilité et la rupture seront toujours les traits dominants de sa vie : c'est malgré ses parents qu'il cherche refuge dans une église, c'est malgré l'empereur Julien qu'il quitte l'armée, c'est malgré l'évêque Auxence qu'il vit dans un ermitage, c'est malgré les évêques voisins qu'il est élu pasteur de l'Eglise de Tours, c'est malgré les démons qu'il réussit à évangéliser les campagnes gauloises. » Martin, baptisé, demeure dans l'Armée, par dévouement envers un ami Tribun. Au bout de vingt-cinq ans de service, il peut obtenir son congé, « pour servir Dieu désormais », mais Julien l'Apostat, alors Préfet des Gaules, a besoin de troupes pour une nouvelle campagne, et interprète cette demande comme de la couardise. Martin accepte de se dresser devant les ennemis avec d'autre bouclier que signe de la Croix : mais le lendemain matin, on constate que les ennemis ont battu en retraite durant la nuit...

Victrice de Rouen (+415) aura un parcours semble à celui de Martin, de soldat païen, converti quittant les armes, et évêque.

Citons aussi trois fonctionnaires impériaux : Ambroise de Milan, Préfet devenu évêque, proclame la fraternité universelle mais reconnaît parfois le recours nécessaire aux armes ; Prudence de Galagurris, Gouverneur, considère le service militaire comme une période sanglante précédant la vie des convertis ; Paulin de Nole, Gouverneur devenu évêque, trouve le métier des armes odieux et toujours coupable.

En Orient, l'évêque « à la bouche d'or », Jean « Chrysostome » de Constantinople, accuse les soldats de violences et de brigandages. Isidore de Péluse comprend que la guerre rende la mort inévitable, mais regrette cette atteinte à la fraternité universelle. Augustin, évêque d'Hippone, est le père de la notion de « guerre juste » (mais en fait, c'est St Thomas d'Aquin qui en formalisera les contours au 13^es : qu'elle soit déclarée par une autorité légitime, que sa cause soit juste, et que son intention soit droite en vue du bien commun ; suivi au 20^es par Mickaël Waltzer qui distingue le jus ad bellum, le jus in bello, et le jus post bellum.) Pour Augustin, il faut éviter les abus dans la guerre, et se préoccuper moralement de son intention personnelle et des moyens que l'on emploie (actes).

Retour en Occident avec Maxime de Turin qui insiste sur l'intention. Puis prise de parole par le Pape, Léon le Grand (440-461, qui fit face à Attila... puis aux Vandales...) : pour lui, on peut être soldat, mais si on connaît Dieu, et que l'on veut y consacrer sa vie, on constatera que c'est bien supérieur !

ANNEXE: LES PAROLES DE JESUS QUI SEMBLE REDHIBITOIRES...

Tendre l'autre joue ! (Lc 6, 29 ; Mt 5, 3-40) : Compris par les Pères de l'Eglise au sens littéral comme l'interdiction d'une riposte, même légitime. Saint Augustin écrit : « la victoire est utile lorsqu'elle ôte au vaincu le pouvoir de faire le mal. »

Qui prend le glaive périra par le glaive ! (Mt 26, 52) : Compris de façon littérale ou figurée, selon les Pères.

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ! (Mt 22, 21 ; Mc 12, 17 ; Lc 20, 25) : Les Pères le resituent dans son contexte, et ne traitent que du versement de l'impôt.

La légitime défense : diversement comprise selon les Pères, elle est pour Augustin à comprendre dans le cadre de l'Armée qui défend l'ensemble des concitoyens.

La milice de Dieu, le soldat du Christ : Appartenance à une armée spirituelle contre l'ennemi diabolique intérieur.